

**SUR LES TRADUCTIONS INTERCONFESSIONNELLES**  
**II. Les divers modèles de traductions**  
**interconfessionnelles de la Bible en français**  
**(ON THE INTERCONFESSIONAL TRANSLATIONS**  
**Part II: Diverse Models for Interconfessional Bible**  
**Translation in French)**

ȘTEFAN MUNTEANU\*

**Abstract:** In 1950, according to Paul Evdokimov, a Russian and French theologian and professor of theology at St. Sergius Institute in Paris: „Catholics, Protestants and Orthodox have commonly referred to Biblical teachings. They were all grouped around the Bible. The closed Bible really unites us, but as soon as we open its pages, the open Bible divides us.” Indeed, every religious confession developed overtime, its own cannon, its own rules of interpretation, its own translations, and hence, its own editions, networks of diffusion, and places of reading. But, since 1960, there are common editions of the Bible. Therefore, we can be sure that the Second Vatican Council played a decisive role, no less, as it relates to the practices and the experiences of the National Bible Societies grouped in the United Bible Societies (UBS). In this article, after looking at the historical interconfessional and cooperation in translating the Bible, we find that it depicts the different types of translations, as well as the different models they have followed.

**Keywords:** United Bible Societies (UBS), interconfessional cooperation, Bible translation

Avant la publication de l'accord signé en 1968 a eu lieu une véritable période d'essai. Des experts catholiques furent ajoutés dans le cadre de l'Alliance Biblique Universelle à plusieurs douzaines de traducteurs protestants ou anglicans travaillant pour des projets de traduction de la Bible dans les langues européennes, africaines et asiatiques<sup>1</sup>.

---

\* Ștefan Munteanu (✉)

St. Sergius Orthodox Theological Institute, Paris, France  
e-mail: s.munteanu@tiscali.it

<sup>1</sup> Dans le même temps, on s'était mis d'accord pour que le cardinal Carlo M. Martini, alors professeur au PIB, se joigne aux quatre protestants formant le comité éditorial

Au cours de cette période d'essai, où il s'agissait de chercher quel était le meilleur instrument de collaboration, se manifestèrent trois modèles différents de traductions, selon le groupe ou l'objectif auquel elles étaient destinées : liturgiques, dans un langage traditionnel pour les célébrations ; littérales, dans un style littéraire moderne pour le public cultivé (souvent avec des notes portant sur l'histoire, la géographie et le texte) ; et courantes, dans un langage commun.

L'expérience des premières collaborations entre catholiques et protestants montra qu'il serait indiqué de réaliser des traductions interconfessionnelles à partir de ce dernier type de traduction, ce qui correspondait le mieux aux aspirations du Concile Vatican II de rendre la Bible « accessible à tous »<sup>2</sup>. Les « Directives » encouragèrent donc les traductions écrites dans un langage courant, sans pour autant éliminer les deux autres. D'ailleurs, elles mentionnèrent que dans les pays où la traduction de la Bible a une longue histoire, qu'il s'agisse d'une révision ou d'une nouvelle traduction, les traducteurs devaient établir un rapport entre la langue courante et le langage « traditionnel » qui possède une réelle valeur pastorale et liturgique. Ainsi, une version en langue courante pouvait opter pour une plus forte littéralité dans le cas de certains textes, comme des textes liturgiques très connus<sup>3</sup>.

Et comme une traduction interconfessionnelle n'est jamais l'œuvre d'un seul traducteur, mais d'un groupe qui doit s'appuyer sur une conviction linguistique et littéraire commune, dès les premiers projets se posa la question de la méthode ou de l'approche de traduction à suivre. Il fut établi que les traducteurs devaient tenir compte des recherches menées par le linguiste américain Eugène Nida et dont la

---

pour l'édition du NT, *GNT* adopté comme base pour le travail de traduction en commun. Un autre professeur du PIB, le père Norbert Lohfink fut adjoint au groupe des traducteurs travaillant sur une nouvelle édition du texte de l'AT, *BHS* d'après Kittel.

<sup>2</sup> Une traduction commune devrait tendre à un style « à la fois expressif et adapté à la lecture publique » et qui peut être « compris de ceux qui sont dans l'Eglise et de ceux qui sont au dehors, dans un langage approprié à l'importance du message et reflétant en même temps l'usage courant » ; cf. « Directives concernant la coopération dans la traduction de la Bible », 347.

<sup>3</sup> En raison de la profondeur de ses connotations spirituelles et théologiques, le traducteur doit alors conserver autant que possible cette terminologie « traditionnelle », en particulier dans les traductions liturgiques, « à condition que les expressions obtenues soient bien les équivalents fonctionnels de celles qui figurent dans le texte original » ; cf. « Directives concernant la coopération dans la traduction de la Bible », 347.

méthode de traduction était enseignée dans le cadre de nombreux séminaires pour les traducteurs bibliques organisés par l'Alliance Biblique Universelle<sup>4</sup>. Dans ses études, Nida fit la présentation et l'analyse des deux méthodes de traduction : littérale et littéraire, ou selon lui, de l'« équivalence formelle » et de l'« équivalence fonctionnelle ». En suivant cette même terminologie proposée par Nida je me bornerai à présenter maintenant les aspects les plus importants de chacun des trois modèles de traductions interconfessionnelles.

### LES TRADUCTIONS LITTÉRALES

Dans la catégorie des traductions interconfessionnelles littérales, il faut considérer les traductions réalisées selon la méthode dite d'« équivalence formelle ». Cette méthode repose sur la volonté de privilégier autant que possible la forme même du texte biblique original et d'imiter dans la langue d'arrivée les tournures spécifiques de la langue source<sup>5</sup>. La traduction devient ainsi un type de communication qui tend à calquer le texte original dans tous ses aspects.

Bien que l'attention du traducteur soit principalement focalisée sur la forme du texte, le résultat est loin d'en être une reproduction interlinéaire. Si la traduction interlinéaire suit fidèlement les structures syntaxiques de la langue originale, la traduction littérale observe par contre les règles syntaxiques de la langue réceptrice. Ainsi, le sens du texte source nous est transmis dans une forme qui est toujours compréhensible pour les destinataires. Cela permet d'ailleurs qu'une

---

<sup>4</sup> En 1964, Nida consolidait vingt ans de recherches sur les principes de la traduction, spécialement en matière biblique, en publiant un nouveau travail théorique, presque sans précédent, sur les principes de la traduction, intitulé *Toward a Science of Translating*. Celui-ci fut suivi d'une application directe de la théorie à la traduction de la Bible, présentée dans *The Theory and Practice of Translation*, écrite avec Charles Taber en 1969, corrigée et enrichie en 1986 dans *From One Language to Another: Functional Equivalence in Bible Translating*, en collaboration avec Jan de Waard.

<sup>5</sup> La méthode de la traduction littérale repose sur la « vision traditionnelle » du langage et sur l'algorithme de la correspondance entre les structures superficielles des langues, c'est-à-dire les structures immédiatement apparentées aux paroles. Au niveau de la structure de surface, la tâche du traducteur se limite à un transfert des termes de la langue source à la langue cible ; cf. C. Taber – E.A. Nida, *La Traduction : théorie et méthode*, 172.

traduction littérale reste dans les limites de la communication efficace de la Parole de Dieu<sup>6</sup>.

La *Traduction Œcuménique de la Bible* (TOB) est un exemple de traduction interconfessionnelle effectuée selon les principes de l'« équivalence formelle »<sup>7</sup>. Avec peu d'exceptions, elle renouvelle bien en français la forme du texte biblique original<sup>8</sup>.

Dans le passage d'une langue à une autre, les traductions littérales se caractérisent par un certain nombre de règles et de principes opératoires. Bien que ces derniers ne soient pas tous et en même temps clairement explicités ou applicables, on peut en mentionner quelques-uns<sup>9</sup>:

a) Les caractéristiques formelles plus évidentes sont soigneusement conservées. Ainsi, la prose se traduit toujours en prose, la poésie en poésie, le texte imite le style de l'auteur et l'ordre des mots du texte à traduire, les groupes de vers poétiques et la structure métrique.

b) L'individualité et la longueur de chaque phrase ou fragment sont conservées. A l'intérieur des phrases, la correspondance des catégories de mots entre la langue source et la langue cible est recherchée : un

---

<sup>6</sup> Au regard de l'expérience, il faut admettre qu'aucune traduction littérale ne reproduit mot à mot le texte original. L'éloignement de la forme du texte source est particulièrement fréquent dans la traduction d'expressions idiomatiques, surtout de sémitismes bibliques. Ainsi, en Jon 3,9 l'expression מְהַרְרוֹן אָפוֹ ne sera pas traduite par « la chaleur de son nez », mais par « sa colère » ; en Is 21,10 מְדַשְׁתִּי וּבֶן־אֵרֶנִי « mon battage et fils de mon aire » par « grain de mon aire » ; en Gn 29,1 יַעֲקֹב רָגְלֵי יִשְׂאָ « Jacob éleva ses pieds » par « Jacob se mit en marche » ; en Nb 14,24 וַיִּמְלֵא אַחֲרָי רֵיחַ « remplir derrière moi » par « suivre sans hésitation », etc.

<sup>7</sup> « On visera à une traduction aussi exacte et claire que possible. Cette fidélité doit être comprise au sens d'une fidélité exégétiquement fondée et non au sens littéral. On sera attentif à rendre les nuances du texte original ; on évitera cependant les paraphrases qui seraient trop éloignées de ce texte », F. Refoules, « La traduction œcuménique de la Bible (T.O.B.) », 238.

<sup>8</sup> Le choix de réaliser une traduction par équivalence formelle ne fut pas une priorité absolue pour la TOB. Il existe aussi des exceptions, par exemple dans l'AT, le livre de Jérémie se caractérise plutôt par le type de traduction par équivalence fonctionnelle ; de même dans le NT, la première demande du Notre Père de Mt 6,9 : « fais-toi reconnaître comme Dieu » (1972)/« fais connaître à tous qui tu es » (1988), où il est précisé en note que la traduction littérale est « Que ton Nom soit sanctifié » ; ou pour l'annonce de la naissance du Jésus de Lc 1,34 : « Comment cela se fera-t-il puisque je suis vierge » (1972)/« Comment cela se fera-t-il puisque je n'ai pas de relations conjugales » (1988), où la note indique aussi que la traduction littérale est « puisque je ne connais pas d'homme ».

<sup>9</sup> Cf. C. Buzzetti, *La Bibbia e la sua traduzione*, 71-72.

substantif est traduit par un autre substantif, un adjectif par un adjectif, un verbe par un verbe, etc.

c) Au niveau du vocabulaire, le lexique est étroitement encadré : à un terme de la langue originale correspond presque toujours le même terme dans la langue cible quel que soit le contexte où celui-ci apparaît.

d) Les aspects du langage figuré, tels que la métaphore, la comparaison, la métonymie, la synecdoque, la litote, l'hyperbole, l'euphémisme, etc., restent toujours proches de l'original.

e) Les expressions idiomatiques, dites aussi « expressions de la sagesse populaire », sont reproduites avec une littéralité maximale.

Evidemment, les traductions qui incorporent ces règles constituent une aide importante d'abord pour qui ne peut avoir accès directement à la forme primitive du texte, puis pour qui entend approcher le contexte linguistico-culturel dans lequel il a été écrit. Ce point est essentiel dans la mesure où les informations de nature philologique, littéraire, historique ou géographique permettent de repérer les spécificités de vocabulaire entre divers livres, de signaler les différentes sources de rédaction, ou encore de découvrir des recoupements intéressants avec d'autres passages bibliques ou extrabibliques<sup>10</sup>.

Néanmoins, pour une grande partie des membres des équipes de traducteurs, la forte fidélité au texte demeure une voie impraticable dans le cadre d'une traduction interconfessionnelle à cause au moins des trois limites suivantes :

a) Avant tout, le caractère radical de son extrême cohérence : un même mot du texte original est rendu, chaque fois que cela est

---

<sup>10</sup> La traduction formelle peut ainsi fournir des informations très utiles sur le texte original, qui se caractérise par un style, un type de prose rythmique, un mètre poétique, etc. Des expressions métaphoriques comme « Le Seigneur est mon roc » (Ps 18,3) ou « le levain des Phariséens » (Mt 16,6) sont ainsi calquées sur le texte original dont elles font goûter les images, même si elles ne correspondent pas exactement à l'usage courant dans la langue réceptrice. Il en va de même pour des expressions idiomatiques comme « les fils de la salle de nocés » (Mt 9,15), pour indiquer les invités à la noce, « ceux qui appartiennent à ce monde » (Lc 16,8) pour désigner la génération présente ; de certaines conventions comme « frères » qui désignent soit les fils de la même mère, soit les proches parents ; des *hapax legomena*, comme par exemple en Ga 1,18 où le verbe grec *ιστορέω* peut avoir selon ses divers emplois dans la littérature grecque deux acceptions : « s'informer auprès de quelqu'un » ou « informer quelqu'un » ; ou bien enfin des mots-clefs considérés comme « intraduisibles » et habituellement translittérés dans la langue réceptrice sans que le sens soit donné : *Ourim* et *Toummim* (Ex 28,30), *Sabaoth* (Is 6,3), *Paraclet* (Jn 14,16), *Logos* (Jn 1,1).

possible, par un même mot dans la langue cible. Une telle norme de traduction est sans doute légitime quand il s'agit de termes techniques ou quand le mot est employé avec la même acception. Pourtant, vue la variété des contextes, une exagération d'un tel procédé peut même conduire à des ambiguïtés et contresens<sup>11</sup>.

b) Deuxièmement, la reproduction des aspects formels de la langue source n'est pas totalement possible du point de vue phonétique et sonore. Dans le passage d'une langue à une autre se perdent certains effets voulus par l'auteur et la traduction ne permet plus au nouveau destinataire de les percevoir comme le destinataire d'origine<sup>12</sup>.

c) Enfin, l'équivalence formelle entraîne une certaine déformation du sens exact des mots dans le texte original. Pour ces raisons, les traducteurs font très souvent appel aux notes qui ont pour rôle d'explicitier les choix de traduction, les variantes textuelles, les aspects linguistiques et théologiques des termes, ainsi que les principaux éléments historiques (histoire générale, histoire de la rédaction des textes, etc.)<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> Pour illustrer ce constat, un exemple peut être fait à partir du mot français « mer », employé dans la *TOB* pour traduire l'hébreu יָם et le grec θάλασσα. Les trois mots possèdent bien une zone de signification commune, ce qui permet parfois de traduire l'un par l'autre, mais chacun d'entre eux possède également un champ de signification qui lui est propre : le Nil (Is 19,5), l'Euphrate (Jr 51,36), le lac de Kinnéret ou Kinerot (Nb 34,11 ; Jos 12,3), la grande cuve d'airain du temple (1 R 7,23), la mer de Galilée (Mt 4,18), la mer de Tibériade (Jn 21,1) ; cf. J.-C. Margot, *Traduire sans trahir*, 62-64.

<sup>12</sup> La Bible emploie souvent des paronomases (rapprochements de sonorités de mots) pour attirer l'attention des lecteurs ou auditeurs. Par exemple, en Am 5,5, dans le nom Guilgal (גִּילְגָל) est en quelque sorte inscrit le fait que ce lieu de culte sera « entièrement déportation » (גִּלְגָלֵי הַגִּלְגָל) ; en Mt 16,18, le changement de nom de l'apôtre Simon en Pierre (Πέτρος) renvoie à la « pierre » (πέτρα) de la fondation de l'Eglise ; en Ep 1,6 le verbe « gratifier » (χαριτώ) fait écho à la « grâce » (χάρις) avec laquelle Dieu « nous a comblés en son Bien-aimé ». Il y a aussi des paronomases en hébreu à propos des noms de Juda (« qu'il (Dieu) soit loué »), de Dan (« un juge ») et de Gad (« bonheur ») [cf. Gn 29,35 ; 30,6 ; 30,11]. Ce genre d'allitération est quasiment intraduisible.

<sup>13</sup> Ceci est particulièrement le cas des « sémitismes », dont une traduction formelle conserve un caractère étrange également pour le lecteur contemporain : « vieux et rassasié de jours » (1 Ch 23,1), « haïr son père et sa mère » (Lc 14,26), « boire la coupe » (Mc 10,38), « amasser des charbons ardents sur sa tête » (Rm 12,20), « la bouche grande ouverte contre mes ennemis » (1 Sa 2,1), « je m'en suis tiré avec la peau de mes dents » (Jb 19,20), etc. De même pour la traduction des mots au double sens : ἄνωθεν (d'en haut/à nouveau) en Jn 3,3 ; πνεῦμα (vent/esprit) en Jn 3,8 ; παράκλητος (défenseur/consolateur) en Jn 14,16.

Ces inconvénients, à première vue insurmontables, n'empêchent pas l'usage « privilégié » de l'« équivalence formelle » pour les traductions et autres révisions modernes de versions déjà existantes<sup>14</sup>. Si durant le dernier siècle, les traducteurs bibliques se sont plutôt orientés vers une traduction en langue courante du texte original, on note aujourd'hui que les réflexions les plus modernes, spécialement dans le cadre de l'ABU, tendent à insister sur le point suivant : la forme du texte original possède un rôle ou une fonction pour exprimer et communiquer le contenu.

Quant à l'usage concret des traductions interconfessionnelles littérales, il s'avère qu'elles servent principalement l'intérêt d'une catégorie restreinte de destinataires. Dans la pratique, on observe que ces traductions sont davantage utilisées par les personnes et les groupes qui pratiquent la lecture et l'étude suivies de la Bible, et qui désirent approfondir leurs connaissances dans un contexte œcuménique. Sans avoir à consulter une large variété de documents parfois très dispersés, elles offrent la possibilité de trouver une réponse efficace et rapide à beaucoup de questions. En raison de leurs annotations abondantes, ces traductions sont d'ailleurs intitulées *Bible d'étude*.

## LES TRADUCTIONS EN LANGUE COURANTE

Au contraire des traductions littérales, celles en langue courante sont réalisées selon la méthode d'« équivalence fonctionnelle » dont *Eugene Nida est l'auteur*<sup>15</sup>. Le but de ces traductions n'est pas de

---

<sup>14</sup> Voici par exemple ce que mentionne *Le projet test en vue d'une révision de la TOB*, dont le test porte sur le livre d'Osée et la Lettre aux Galates (date de publication 2018) : a) Découpage et sous-titres sont à revoir dans le but d'éviter tout a priori sur le sens et l'interprétation du texte ; b) La traduction doit intégrer quand cela est possible les dernières avancées de la recherche. Elle doit suivre l'évolution de la langue française ; c) Les réviseurs doivent se sentir très libres par rapport à la traduction précédente. Il s'agit de garder ce qui paraît pertinent et d'oser innover ; d) Les aspects poétiques ou expressifs du texte (humour, ironie, émotion, etc.) comme la possibilité de lire sur plusieurs registres doivent être transposés ; e) Les aspérités ou ambiguïtés du texte, ou des mots intraduisibles, peuvent être rendus dans la traduction ou signalés dans les notes ; f) Les questions de vocabulaire font évidemment l'objet d'une attention particulière : la récurrence d'un mot peut être signifiante et doit être conservée, mais la polysémie de certains mots peut exiger que les traductions soient différentes ; g) Les mots chargés théologiquement ou trop polyvalents pourront être repris dans une note, voire dans un encadré.

<sup>15</sup> Dans un premier temps, pour indiquer ce qu'on appelle aujourd'hui « équivalence fonctionnelle », Nida avait utilisé, dans *Toward a Science of Translating* et dans *The*

reproduire la forme du texte original, mais son contenu sémantique, sa fonction et sa lisibilité dans la langue d'arrivée. En employant un style littéraire commun, recourant à des termes et des formes linguistiques facilement compréhensibles, le traducteur se propose de transmettre aux lecteurs d'aujourd'hui un texte qui reproduise le sens tel qu'il était compris par les premiers destinataires et à provoquer chez eux les mêmes réactions. Pour cela, le traducteur ne cherche pas systématiquement à passer d'une langue à une autre, en une seule étape, comme pour une traduction littérale, mais il procède cette fois-ci selon une triple démarche : (1) l'*analyse* : le texte est analysé du point de vue des constructions grammaticales, du sens des mots et des expressions ; (2) le *transfert* : le texte analysé est transposé dans l'esprit du traducteur de la langue source à la langue d'arrivée ; et (3) la *restructuration* : les matériaux textuels transposés par le traducteur deviennent finalement un texte cohérent dans la langue réceptrice afin que le message en soit intelligible et intéressant pour les destinataires<sup>16</sup>.

Ces dernières décennies, la plupart des projets de traduction réalisés au sein de l'Alliance Biblique Universelle ont été préparés sur la base de cette méthode proposée par Nida<sup>17</sup>, dont en français la *Bible en*

---

*Theory and Practice of Translation*, l'expression « équivalence dynamique ». Vers la fin des années 1970, pour éviter une mauvaise compréhension de l'adjectif « dynamique », qui ne sous-entend aucune influence active de la traduction sur les destinataires, a été introduite la nouvelle expression d'« équivalence fonctionnelle ». Il ne s'agit donc pas d'un nouveau concept, mais seulement d'une clarification du précédent, soulignant que ce type de traduction se concentre avant tout sur le sens et la fonction du texte ; cf. J. de Waard – E.A. Nida, *From One Language to Another*, 36.

<sup>16</sup> L'idéal consisterait à opérer une équivalence de type « sémantico-fonctionnelle », afin de produire une forme nouvelle qui indique aux nouveaux destinataires ce que la forme originelle disait aux premiers ; cf. C. Taber – E.A. Nida, *La Traduction : théorie et méthode*, 30.

<sup>17</sup> La validité de l'approche a été généralement soutenue dans les publications de l'ABU : *The Bible Translator*, une revue fondée en 1949 pour constituer un forum sur la théorie et la pratique de la traduction biblique, et une série *Handbook*, qui a essayé de guider les traducteurs dans l'application de l'approche, en abordant une gamme étendue de problèmes rencontrés en matière de traduction de la Bible dans différentes langues partout dans le monde. *The Theory and Practice of Translation* (1969) fournit la théorie pour les traductions populaires du NT en espagnol puis en anglais : la *DHH* et la *TEV* ont été suivies par la *TILC*, la *GNB* et la *BFC*.



*français courant* (1982, 1997)<sup>18</sup> et la traduction *Parole de Vie* (2000, 2002)<sup>19</sup>.

Les traductions en langue courante réalisées selon la méthode d'«équivalence fonctionnelle» se caractérisent par plusieurs *traits* dominants que je vais brièvement mentionner<sup>20</sup>:

a) La grammaire est totalement correcte. L'auteur est libre de changer certains rapports existants dans la forme originale. Par exemple, un terme peut changer de position ou de classe grammaticale, un substantif devenir un verbe, un terme composé, ou un adjectif, etc.

b) Le choix du lexique tend à ce que la traduction présente une grande «naturalité» du langage. Le traducteur évite les termes archaïques, les expressions rendues littéralement, toute phrase et tout mot qui ne sont pas courants, le calque ou la translittération et, autant que possible, ne délègue pas aux notes le rôle de transmettre le sens. Au contraire, il cherche les meilleurs équivalents sémantiques, homogènes à la culture du nouveau destinataire, y compris pour les images ou formules idiomatiques peu compréhensibles.

c) Pour des raisons aussi pragmatiques que missionnaires, la traduction suppose que le destinataire réagira au message, comme cela avait été le cas pour le destinataire original. Le but est donc d'obtenir une réaction adaptée, qui détermine le début d'un dialogue, non seulement entre le destinataire et le texte, mais surtout entre ce destinataire et Dieu.

d) La traduction cherche à reproduire la «fonction» du sens imposée par le contexte : informative, expressive ou impérative. Dans cette perspective, le traducteur tend d'une part à reproduire la fonction de la forme, même s'il lui faut pour cela la modifier sensiblement ; de l'autre, les destinataires sont supposés comprendre le message et éprouver une motivation pour apporter des effets contextuels adéquats, cognitifs, affectifs, volitifs, etc.

---

<sup>18</sup> Depuis, deux éditions ont pris pour base la *BFC* afin d'offrir une présentation annotée pour des adultes (*La Bible expliquée*, 2004) et pour des jeunes (*ZeBible*, 2011).

<sup>19</sup> Elle se base sur les mêmes théories que la *BFC*, mais le niveau de langue ou le type de français qu'elle utilise sont parfaitement définis et plus simplifiés. Au niveau du vocabulaire, *Parole de Vie* emploie un ensemble d'environ 3500 mots usuels qui recouvrent les quatre premières années du cycle primaire.

<sup>20</sup> Cf. C. Taber – E.A. Nida, *La Traduction : théorie et méthode*, 11-28 ; C. Buzzetti, *La Bibbia e la sua comunicazione*, 82-84.

e) La texte de la traduction est adapté, tant au niveau du vocabulaire que de la syntaxe, pour être facilement compréhensible lorsqu'il est lu à haute voix. Le fondement de ce principe tient au fait qu'un texte lu, intelligible pour l'auditeur ordinaire, a aussi toutes les chances d'être clair lors de la lecture silencieuse.

f) Les traductions proposent aussi des solutions fonctionnelles aux problèmes relatifs à la mise en page du texte pour en faciliter la lecture, à l'équivalence moderne pour les termes bibliques des poids et mesures, à l'emploi d'un langage inclusif là où le texte biblique concerne les personnes des deux sexes.

Il est évident que ces principes de traduction sont destinés à rendre un message facilement compréhensible et accessible pour tout le monde. Bien que la méthode exige, pour être appliquée avec succès, des techniques nouvelles ainsi que des traducteurs bien exercés, elle fut reconnue de manière très large comme « le meilleur modèle directif dans la traduction de la Bible »<sup>21</sup>. Ce « modèle » présente néanmoins des limites, qui ont été davantage soulignées ces dernières décennies :

a) En premier lieu, certains traducteurs et exégètes bibliques considèrent que l'approche est excessivement idéaliste et reste assez éloignée de toutes les difficultés concrètes de la traduction, notamment le traitement des noms propres, des jeux de mots et des métaphores, des mots qui n'ont qu'une seule occurrence dans la Bible, des contradictions et autres imprécisions apparentes du texte original, qui rendent la traduction souvent très difficile voire parfois impossible<sup>22</sup>.

b) La méthode de traduction est considérée « subversive » car elle tend en quelque sorte à détrôner la notoriété des versions littérales. Nida laisse d'ailleurs entendre que le traducteur recourant à la méthode d'« équivalence fonctionnelle », arrive à être plus fidèle que le traducteur « littéral »<sup>23</sup>.

---

<sup>21</sup> D.A. Carson, « New Bible Translations: An Assessment and Prospect », 38.

<sup>22</sup> « ...dans les versions de la Bible actuellement disponibles, on peut parfois être surpris de l'absence de contrastes stylistiques entre les différents livres traduits [...] Une telle réflexion appliquée au style de chaque auteur de la Bible devrait permettre de modeler la traduction d'œuvres particulières en fonction d'une série de transpositions différentes, fondées sur une réflexion théorique à propos de la manière de chaque écrivain », C. Rico, « La linguistique peut-elle définir l'acte de traduction ? », 212.218.220.

<sup>23</sup> Robinson Douglas considère que la méthode de Nida a quelque chose de subversif. Pour lui, l'acte de « subversion » consiste dans l'ouverture de la Bible à de nouveaux auditoires, en permettant à de nouveaux destinataires d'accéder directement au sens

c) Pour comprendre et traduire les textes bibliques, il ne suffit pas de procéder à une « analyse », un « transfert » et une « restructuration » de chaque phrase indépendamment du contexte. L'analyse préalable de l'organisation générale du paragraphe et de son rapport avec ce qui précède ou ce qui suit, permet au traducteur de mieux comprendre les détails du texte à traduire. Il est encore plus important, pour comprendre un texte particulier de le situer dans le contexte géographique, sociopolitique, historique et surtout littéraire dans lequel il a été écrit et avec lequel il fait corps<sup>24</sup>.

d) L'analyse du texte source doit s'attacher aussi à déterminer toutes les fonctions du langage qui le caractérise, afin de les respecter dans la restructuration du texte récepteur<sup>25</sup>.

e) Il y a aussi le danger qu'une traduction trop moderne et familière aux nouveaux destinataires risque de couper la Bible de ses racines, non seulement linguistiques et historiques, mais aussi théologiques, spirituelles et patristiques<sup>26</sup>.

f) La référence au destinataire original est parfois peu claire, de sorte qu'il est difficile de préciser qui était ce dernier. Comme l'ont souligné les commentateurs modernes, il n'est pas certain que l'auditoire d'origine comprenait lui-même effectivement tous les aspects du texte qui lui était pourtant adressé. Ainsi, le premier lecteur ne peut pas être une référence exclusive pour communiquer le sens

---

des Saintes Ecritures sans aucune médiation, de la part des prêtres, religieux, théologiens ou biblistes ; cf. D. Robinson, *The Translator's Turn*, 226.

<sup>24</sup> Le traducteur doit acquérir également une bonne connaissance des aspects historiques, sociaux et culturels liés au monde biblique. Etudier la géographie, l'histoire, l'archéologie, les littératures ne prétend pas expliquer ce monde de manière exhaustive, mais permet d'avoir des informations utiles sur la manière et les circonstances dans lesquelles les textes ont vu le jour.

<sup>25</sup> Dans *The Theory and Practice of Translation* (1969), Nida et Taber ne mentionnent que trois de ces fonctions : informative, expressive et impérative. Smalley ajoute les fonctions « mensongère », « évocative », « permission », « interrogation », « déclaration solennelle », « interprétative », etc. ; cf. W.-A. Smalley, « Restructuring Translations of the Psalms as Poetry », 343.

<sup>26</sup> C'est précisément sur ce point que la tradition orthodoxe peut apporter une importante contribution : non pas en remplaçant l'équivalence fonctionnelle par une autre approche complètement différente, mais en résolvant nombre de préoccupations exprimées par les critiques littéraires à travers le souci pastoral et liturgique de rendre le texte plus accessible aux fidèles.

absolu et par ailleurs, nul ne peut prétendre maîtriser tous les aspects de la communication au premier lecteur<sup>27</sup>.

En résumé, l'application de l'approche proposée par Nida est non seulement critiquable mais même délicate à mener. Depuis sa première élaboration, la méthode a évolué, et au cours des années, l'expérience aidant, les problèmes relatifs au principe de l'«équivalence fonctionnelle» sont aujourd'hui moins contestés. Dans le cadre des projets interconfessionnels, les traducteurs essaient maintenant d'intégrer davantage dans la traduction la forme du texte original et de donner également de l'importance au style et aux fonctions du langage<sup>28</sup>.

Quant à l'usage des traductions en langue courante, elles répondent aux besoins des prêtres et pasteurs engagés dans l'enseignement religieux ou l'évangélisation, ainsi que dans la communication du message biblique à des personnes qui ignorent tout des langues originales. Certains les considèrent même supérieures à d'autres versions, notamment pour la lecture privée et publique. Ceux-ci jugent que, pour une lecture en vue de la prière ou de la méditation, il serait parfois préférable d'utiliser une traduction écrite dans un style moins soutenu, plus naturel<sup>29</sup>.

---

<sup>27</sup> « Les significations qu'une page biblique revêt pour un destinataire d'époque patristique, ou un mystique médiéval, ou pour un document conciliaire moderne sont authentiques, bien que sûrement un peu différentes de celles des origines. Toujours et de façon inévitable, chaque traduction reflète une phase du sens [...] En conséquence : une bonne traduction peut explicitement se proposer de ne pas communiquer le sens absolu, mais un moment du sens », C. Buzzetti, *La Bibbia e la sua traduzione*, 79.

<sup>28</sup> Le groupe de traducteurs de la révision de la *BFC*, formé des biblistes catholiques, protestants et orthodoxes, a tenu à mettre en valeur la forme et la structure du texte. Il s'agit, dans toute la mesure du possible, de rendre non seulement ce qui est dit mais aussi la façon dont cela est dit ; cf. *Cahier de charges pour la révision de la Bible en Français courant*, sa sortie est prévue pour l'automne 2018.

<sup>29</sup> Bien qu'elle ne soit pas qualifiée pour l'usage liturgique dans l'Eglise catholique, les artisans catholiques de la *Parola del Signore, traduzione interconfessionale in lingua corrente (TILC)* considèrent qu'en raison de sa spontanéité et de la facilité qu'elle offre pour comprendre les textes, les paroisses, avec l'accord de l'évêque, pourraient peut-être l'employer dans certaines circonstances pastorales, telles que les messes avec assemblées d'enfants. A ce propos, les évêques et les prêtres pourraient s'appuyer sur le *Directoire des Messes d'enfants* (1 Novembre 1973), qui prévoit au paragraphe 43 des adaptations possibles de la liturgie de la Parole en de telles circonstances : « Si toutes les lectures fixées pour un jour semblent moins convenir à l'intelligence des enfants, il est permis de choisir les lectures ou la lecture soit dans le lectionnaire du missel romain, soit immédiatement dans la Bible, mais en tenant

## LES TRADUCTIONS LITURGIQUES

La lecture de textes bibliques pendant les offices liturgiques, les célébrations ou autres prières communautaires demande l'usage d'une traduction adaptée. Les traductions littérales et en langue courante ne conviennent pas toujours pour de telles circonstances. A la différence de ces deux types de traduction, une traduction à visée liturgique requiert plusieurs qualités : une lecture accommodée pour la récitation en commun dans les célébrations, pour la prière communautaire ou individuelle et pour le chant de l'assemblée ; une grande fidélité à la forme même du texte original ; un style et un rythme appropriés ; un niveau de langage digne pour la liturgie et dans le même temps accessible aux divers participants aux célébrations ; des phrases bien structurées et pas trop longues, etc. Bref, on attend particulièrement d'une traduction liturgique qu'elle soit totalement enracinée dans le texte source et, dans le même temps, qu'elle puisse être facilement proclamée à haute voix devant un large public.

Jugeant d'après ces caractéristiques, il semble normal d'en déduire que ce modèle de traduction ne devrait pas soulever de problèmes particuliers dans un contexte interconfessionnel. Pourtant, les traductions interconfessionnelles liturgiques réalisées jusqu'à présent ne sont pas très nombreuses, car à l'intérieur de chaque communauté, le texte liturgique demande des exigences particulières de traduction<sup>30</sup>. On peut avancer au moins cinq de ces exigences :

a) la mise en œuvre d'une traduction liturgique demande que l'attention soit portée non seulement sur le texte original et les destinataires, mais aussi sur la correspondance entre le langage utilisé pendant les célébrations et celui des versions traditionnelles des Saintes Ecritures. En général, les textes bibliques spécifiques à chaque

---

compte des temps liturgiques » ; cf. C. Buzzetti, *La Bibbia e la sua traduzione*, 177-178 ; Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, « Directoire des Messes d'enfants », 11.

<sup>30</sup> La Bible allemande *Einheitsübersetzung* (1980) est l'un des rares exemples de traductions liturgiques interconfessionnelles. Son texte fut approuvé pour ses qualités et recommandé pour la lecture aux offices religieux ainsi que pour l'enseignement catéchétique. En raison des différentes positions par rapport aux livres « deutérocanoniques », les autorités catholiques approuvèrent l'ensemble de la traduction tandis que les évangélistes n'approuvèrent que celle du NT et des Psaumes. Cependant, au début de la révision du texte en 2005, la partie protestante avait quitté l'entreprise s'étant vu imposer par la partie catholique l'application de l'instruction romaine *Liturgiam authenticam* (2001).

dénomination sont traduits dans un langage approprié au vocabulaire proprement liturgique<sup>31</sup>.

b) les traductions liturgiques ne peuvent pas se permettre de s'éloigner du sens théologique traditionnel. La Parole de Dieu est à la foi source de la prière liturgique, de la catéchèse et de la théologie. Il est donc capital que les mêmes mots, les mêmes termes soient utilisés dans la lecture biblique, la liturgie et la catéchèse. Tous ces aspects doivent être présents à l'esprit non seulement des traducteurs, mais aussi des lecteurs<sup>32</sup>.

c) pour éviter toutes les ambiguïtés dues à l'homophonie, il est souhaitable que les traductions soient expérimentées en lecture publique devant une assemblée réelle et que le prêtre et les fidèles puissent signaler ce qui ne va pas, que ce soit du point de vue du vocabulaire ou bien de la phonétique<sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup> C'est la raison pour laquelle l'Orthodoxie, traditionnellement favorable à la traduction de la Bible dans toutes les langues, est cependant peu disposée à introduire dans la liturgie des traductions vernaculaires. Le désir est très clair dans toute l'Orthodoxie : maintenir une continuité « organique » entre le langage liturgique et les textes bibliques lus pendant les célébrations. Le problème se pose avec plus d'intensité pour les Grecs et les Slaves, dans la mesure où la langue liturgique constitue un état archaïque de la langue actuellement parlée. Cependant, pour en faciliter la compréhension, il y a aussi la pratique d'une double lecture des Saintes Ecritures : le texte ancien grec ou slavon étant suivi d'une traduction moderne.

<sup>32</sup> La BTOL a préféré dans l'annonce de l'ange à Marie (Lc 1,28) l'expression « Je te salue » à une traduction « Réjouis-toi », le choix permet ainsi aux fidèles de retracer l'origine biblique de l'*Ave Marie* (Je vous salue Marie). De même, en Jn 1,1 plutôt que « Au commencement était la Parole » il y a « Au commencement était le Verbe » qui renverrait à l'expression du Credo en latin *et verbum caro factus est* ; ou « Heureux les invités au repas des noces de l'Agneau ! » (Ap 19,9) au lieu de « Heureux ceux qui sont appelés au festin des noces de l'agneau ! » pour la cohérence avec les paroles avant la communion. Malheureusement la résonance Bible-catéchèse-liturgie n'est pas toujours possible à cause du choix du texte original. Par exemple, la liste traditionnelle des *sept dons du Saint Esprit* se trouve seulement dans le texte grec d'Is 11,2-3, tandis que le texte hébreu mentionne seulement six dons (manque « crainte du Seigneur »). La BTOL suit ici le TM, bien que l'hymne *Veni Creator Spiritus*, maintenue dans les différentes liturgies de la confirmation, nomme l'Esprit « donateur des sept dons ». Par contre, afin que la péricope de l'AT (Is 7,10-14) lue le 4<sup>e</sup> dimanche de l'Avent (année A) *corresponde à celle de l'Evangile* (Mt 1,18-24) qui révèle la naissance virginale du Christ, les traducteurs abandonnent le TM en Is 7,14 (« Voici, la jeune femme est enceinte... ») en traduisant d'après la LXX : « Voici que la Vierge concevra... ».

<sup>33</sup> Le français est une langue particulièrement redoutable à cause de ses homophonies. Or cette situation change considérablement le cahier des charges des traducteurs. A l'audition, il est difficile de distinguer entre : « Il a bâti sa maison »

d) réaliser des traductions limpides et facilement assimilables à la première lecture dans les assemblées entraîne le risque de paraphrase. Plutôt que de proposer des correspondances et des formulations qui ne sont pas forcément présentes dans le texte, il est préférable de donner une traduction exacte mais un peu difficile. Le texte difficile à comprendre peut devenir accessible par la suite grâce à la prédication et la catéchèse<sup>34</sup>.

e) à cause d'une certaine usure du langage, les traductions liturgiques ont aussi besoin d'être périodiquement améliorées, soit en les corrigeant, soit en réalisant une rédaction entièrement nouvelle, mais il faut être conscient que tout changement n'est pas nécessairement un progrès. La proclamation de la parole de Dieu dans l'assemblée demande une certaine stabilité du texte à cause de sa mémorisation<sup>35</sup>.

Répondre à toutes ces exigences n'est pas toujours simple, sachant également que la traduction se fait pour les orthodoxes, à partir du texte grec de la Septante pour l'Ancien Testament et Byzantin pour le Nouveau Testament<sup>36</sup>, pour les catholiques sur l'hébreu et le grec mais

(Jb 27,18) ou « Il abattit sa maison » ? « Paix sur la terre pour les hommes qu'il aime » (Lc 2,14) ou « ...aux hommes qui l'aiment » ? « Si le sel s'affadit, comment le salera-t-on ? » (Mt 5,13) ou « sale raton » ? « Opérer les signes » (Jn 3,2) ou « opérer les cygnes » ? « Au torrent il boit en chemin » (Ps 109,7) ou « ... il boite en chemin » ; « Venez aux eaux (Is 55,1) ou « Venez au zoo » ; « Ceignez-vous et soyez épouvantés » (Is 8,9) ou « Saignez-vous... » ; « Les femmes, ceintes au dessous des seins » (2 M 3,19) ou « Les femmes, saintes... ».

<sup>34</sup> Cette tendance à l'éclaircissement du texte est quelquefois reprochée aux traductions liturgiques, d'autant plus lorsque les choix des traducteurs prêtent à discussion : « la traduction liturgique catholique en usage courant aujourd'hui tombe assez souvent dans un travers de ce genre, à tel point qu'elle a donné naissance à une sorte de genre littéraire nouveau ; il n'est pas rare en effet que les prédicateurs qui connaissent quelque peu les langues originales commencent leur homélie en critiquant la traduction liturgique et en expliquant que le texte original dit autre chose », R. Meynet, *Lire la Bible*, 43.

<sup>35</sup> Lors de la conférence de presse à la BNF, Mgr. Aubertin, Mgr. Guéneley et le P. Delhogue ont indiqué que la *BTOL* n'a pas modifié la traduction des Psaumes : « il eût été importun de forcer les fidèles à „dé-mémoriser" les Psaumes qu'ils pratiquent depuis des décennies, et qui (selon les experts) n'appelaient pas de modifications utiles ».

<sup>36</sup> Pour les textes grecs de la LXX et du NT utilisés dans les traductions liturgiques orthodoxes voir S. Munteanu, « Canoniques, non-canoniques ou bons à lire ? La réception des livres „deutérocanoniques" de la Septante dans l'Eglise orthodoxe », *Biblicum Jassyense* 4 (2013) 39-62.

en harmonie avec le texte latin de la (Neo)Vulgate<sup>37</sup>, et pour les protestants, à partir des textes originaux.

Tout ceci explique pourquoi aujourd'hui le seul exemple de traduction liturgique interconfessionnelle dans le monde francophone est le *Psautier, version œcuménique, texte liturgique* en usage pendant les offices chez les protestants et les catholiques. La traduction a été faite à partir des textes originaux, les traducteurs ont suivi le texte massorétique, et, lorsque celui-ci présentait des difficultés, ils ont eu recours à d'autres manuscrits hébreux ou de versions anciennes (Septante et Vulgate)<sup>38</sup>. Bien sûr, cette option exclut l'usage du *Psautier* par les orthodoxes : le choix de l'hébreu comme texte de base pour la traduction des Psaumes est à l'encontre de toute la tradition liturgique dans l'Eglise orthodoxe.

### CONCLUSION: APPORTS, LIMITES ET PERSPECTIVES

En 1950, le théologien orthodoxe Paul Evdokimov remarquait : « Catholiques, protestants, orthodoxes, nous sommes tous groupés autour de la Bible. La Bible fermée nous unit : dès que nous ouvrons ses pages, la Bible ouverte nous désunit »<sup>39</sup>. En effet, chaque confession a produit au cours de l'histoire son propre canon, ses propres règles d'interprétation, ses propres traductions et même ses propres éditions, réseaux de diffusion et lieux de lecture. Mais, depuis

---

<sup>37</sup> Selon la cinquième « Instruction pour la bonne application de la Constitution sur la Sainte Liturgie du Concile Vatican II » du 28 Mars 2001, la Néo-Vulgate doit être prise en considération comme un instrument supplémentaire dans la préparation de toutes les traductions bibliques à usage liturgique (*Liturgiam authenticam*, n°. 24.37). Néanmoins, à la demande du pape François, une commission a été constituée en janvier 2017 au sein de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements en vue de faire évoluer l'instruction *Liturgiam authenticam* qui s'avère être une « source de blocages et de paralysies » pour les traductions des textes liturgiques (voir *La Croix* 19 Janvier 2017).

<sup>38</sup> Le *Psautier* fut publié à Paris en 2000 avec l'approbation des Conférences épiscopales de Belgique, du Canada, de France, du Luxembourg, de Suisse et d'Afrique du Nord, et l'*Imprimatur* de Mgr. Bondon, évêque de Mende et Président de la Commission internationale francophone pour les traductions liturgiques. Les Psaumes présentent la double numérotation : celle de la Bible hébraïque, généralement reproduite dans les Bibles modernes et utilisées dans les Eglises issues de la Réforme, et celle de la version de la LXX, utilisée par l'ensemble des Eglises orientales et dans tous les livres liturgiques catholiques. Pour faciliter l'usage liturgique de ce livre dans la Liturgie des heures, on a porté en premier la numérotation de la LXX et au-dessous, la numérotation hébraïque ; cf. *Psautier, version œcuménique, texte liturgique*.

<sup>39</sup> P. Evdokimov, « La Bible dans la piété orthodoxe », 386.



les années 1960, nous avons vu apparaître des éditions communes de la Bible. Il ne fait pas de doute que le concile Vatican II a joué ici un rôle décisif, pas moins d'ailleurs que la pratique et l'expérience des Sociétés bibliques regroupées dans l'Alliance Biblique Universelle. Devant cette nouvelle réalité, nous pouvons à juste titre nous demander quels sont les apports, limites et perspectives de ces projets de traduction de la Bible ? *Sans prétendre* avoir une *réponse* définitive à cette question, nous pouvons quand même faire au moins trois observations à ce sujet :

1) Les traductions interconfessionnelles réalisées jusqu'à présent cherchent à communiquer la Parole de Dieu à une catégorie de destinataires qui vivent dans une multiplicité de contextes linguistiques, sociaux et culturels, et dont les besoins pastoraux, missionnaires, catéchétiques et liturgiques peuvent être fort différents. Le rôle de ces versions n'est pas de remplacer les traductions déjà existantes et propres à chaque tradition ecclésiastique : l'idéal visé est de leur être complémentaires.

2) Fruits d'une compétence commune, les traductions interconfessionnelles nous aident également à comprendre qu'une traduction biblique n'est jamais totalement satisfaisante. Puisqu'il n'y a pas d'équivalents qui se recouvrent parfaitement d'une langue à l'autre, toute traduction est fatalement marquée par une certaine « imperfection ». De ce fait, même pour une traduction de la Bible préparée avec le plus grand soin, il faut prévoir de constantes révisions et améliorations du texte selon l'évolution du langage, des méthodes et des finalités de communication et de traduction.

3) Bien qu'à l'heure actuelle la Bible soit traduite et distribuée à une échelle mondiale, on ne peut pas dire qu'elle soit rendue plus proche pour autant. Pour répondre aux problèmes d'évangélisation et de transmission de la foi, il ne suffit pas seulement de rendre le message biblique dans le langage et la sensibilité de l'homme moderne à travers une bonne méthode de traduction, mais également de tenir compte du contenu de la tradition ecclésiastique, liturgique et spirituelle des destinataires. Les traductions doivent servir de base à l'évangélisation, mais elles ne peuvent pas la remplacer.

#### **REFERENCES:**

- Abbott, W. M. (1967). « Bible Needs of Roman Catholics », *UBS Bulletin* 71 (1967) 103-111.
- Abbott, W. M. (1969). « Travail œcuménique sur la Bible », *Concilium* 44 (1969) 29-38.

- Abbott, W. M. (1976). « Alla ricerca di una Bibbia comune », *La Civiltà Cattolica* 118/2 (1976) 331-338.
- Auwer, J.-M. (ed.) (2002). *La Bible en français. Guide des traductions courantes*, Connaître la Bible 11/12. Bruxelles: Lumen Vitae<sup>2</sup>.
- Benoît XVI (2011). « VERBUM DOMINI : Exhortation apostolique post-synodale de Benoît XVI sur la Parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Église », *La Documentation catholique* 2460, 52-110.
- Buzzetti, C. (1987). *La Bibbia e la sua comunicazione*. Bibbia/Linguaggio/Cultura 7, Torino: Elledici-Leumann.
- Buzzetti, C. (1993). *La Bibbia e la sua traduzione*. Torino: Elledici-Leumann.
- Cannuyer, C. (1987). « Catholicisme et Bible », dans *Dictionnaire Encyclopédique de la Bible*, publié sous la dir. du Centre informatique et bible, Abbaye de Maredsous, responsables scientifiques P.-M. Bogaert. Montréal, 238-244.
- Carson, D. A. (1993). « New Bible Translations: An Assessment and Prospect », dans H.C. Kee (ed.), *The Bible in the twenty-first century*. New York: American Bible Society, 37-67.
- Casalis, G. – Refoule, F. (ed.) (1967). *La Bible chemin de l'unité ?*, Cahiers de la Traduction Œcuménique de la Bible 1. Paris : Cerf.
- Crisp, S. (2003). « Eastern Orthodox Scriptures », dans T. Wilt (ed.), *Bible Translation: Frame of Reference*. Manchester: St Jerome Publishing, 264-265.
- Delhougne, H. (2013). « Les objectifs et la méthode de travail », dans *Découvrir la traduction officielle liturgique de la Bible*. Paris : l'AELF, les éditions Mane et Magnificat, 21-25.
- De Waard, J. – E. A. Nida (1986). *From One Language to Another. Functional Equivalence in Bible Translating*. New York: Nelson.
- Evdokimov, P. (1950). « La Bible dans la piété orthodoxe », *Irénikon* 23 (1950) 377-386.
- « Guiding Principles for Interconfessional Cooperation in Translating the Bible », dans *The Bible Translating* 19 (1968) 101-110.
- Guidelines for Interconfessional Cooperation in Translating the Bible*, Rome 1987, traduction de l'anglais par le Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, « Directives concernant la coopération interconfessionnelle dans la Traduction de la Bible », *La Documentation catholique* 1959 (1988) 344-349.
- La Nouvelle Bible Segond* (2002). Paris: SBF.
- Lectionnaire pour les messes du dimanche* (1975, 1980). Paris: Desclée-Mame<sup>2</sup>.
- Loba Mkole, J.-C. (2016). « Biblical Canons in Church Traditions and Translations », *The Bible Translator* 67 (2016) 108-119.
- Margot, J.-C. (1979). *Traduire sans trahir. La théorie de la traduction et son application aux textes bibliques*. Lausanne: L'Age d'homme.
- Meynet, R. (2003). *Lire la Bible*. Paris: Flammarion.
- Refoule, F. (1991). « La traduction œcuménique de la Bible (T.O.B.) », dans P.-M. Bogaert (ed.), *Les Bibles en français. Histoire illustrée du moyen âge à nos jours*. Turnhout: Brepols, 232-244.
- Rico, C. (2002). « La linguistique peut-elle définir l'acte de traduction ? », dans J.-M. Poffet (ed.), *L'autorité de l'Écriture*, LD HS. Paris: Cerf, 193-226.
- Robertson, E.H. (1996). *Taking the Word to the World. 50 Years of the United Bible Societies*. Nashville: T. Nelson Publishers, 1996.

- Robinson, D. (1991). *The Translator's Turn*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Smalley, W.-A. (1974). « Restructuring Translations of the Psalms as Poetry », dans M. Black – W.-A. Smalley (eds.), *On Language, Culture, and Religion: In Honor of Eugene A. Nida*, The Hague: Mouton, 337-371.
- Stine, P.C. (1992). « Interconfessional Translation », *UBS Background Paper* (August 1992) 1-5.
- Taber, C. – E. A. Nida (1969). *The Theory and Practice of Translation*. London: UBS. Trad. française (1971), *La Traduction : théorie et méthode*. London: ABU.
- The Walls Get Broken Down. Bible Society Work in Central and Eastern Europe and the Former Soviet Union*. Bulletin UBS (1993) 166/167.
- « UBS Guidelines for Scripture Translation », *UBS Global Board Reading, Agenda* Item 4.1, Appendix 2 (27-29 Avril 2004) 1-8.